

## VILLEDIEU

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le mercredi 11 novembre, férié, oblige à des aménagements de la collecte des ordures ménagères sur la communauté de communes du pays de Saint-Flour Margeride. Sur la commune de Villedieu, la collecte aura lieu le mardi 10 novembre.

### COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Le maire et le conseil municipal invitent la population à assister à la cérémonie commémorative du 11-Novembre qui se déroulera mercredi 11 novembre. Rendez-vous à 11 h 30 au monument aux morts où aura lieu le dépôt d'une gerbe suivi d'un verre de l'amitié.

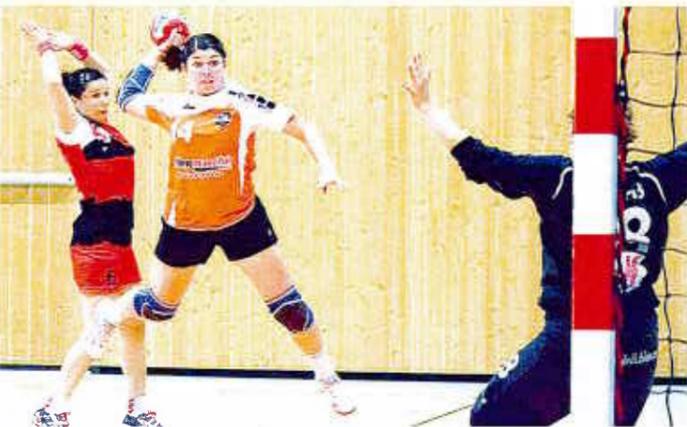
## PRADIERS

### COMMÉMORATION DU 11-NOVEMBRE

La cérémonie du 11-Novembre sera célébrée mercredi 11 novembre à 11 h 30 au monument aux morts. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

## HANDBALL

### Saint-Flour passe la Porte de l'Isère



Les féminines se sont imposées contre l'entente Porte de l'Isère à Villefontaine.

Après l'entente handball féminin Loire Sud 42 à Besserette il y a 15 jours, c'est l'entente Porte de l'Isère à Villefontaine qui se présentait en ce dernier samedi d'octobre sur la route des féminines du Saint-Flour handball en National 3.

Les premiers tirs sont locaux, mais le premier but est Cantalou, signé Emilie Delage. Les défenses sont en place et lorsqu'elles sont prises en défaut, les gardiennes des deux équipes pallient leurs défaillances. À ce jeu, les Cantaliennes peuvent compter sur leurs deux ultimes remparts Pauline Vérilhac et Margaux Portulier. Les jets de sept mètres permettent aux Orange de creuser un premier écart, 6 à 3. À la mi-temps, les filles de la Cité du Vent mènent 11 à 8.

Les quatre premières minutes de la reprise sont à l'avantage des protégées de Sébastien Modenel : 14-8. Le match n'est pour autant pas encore plié et le groupe rhônalpin se montre tenace. Le score se resserre à nouveau, 16 à 13. Les arrêts de Pauline Vérilhac soulagent l'équipe cantalienne qui, après un temps mort et trois buts d'Alice Soulier, se met à l'abri, 23 à 15. Les six dernières minutes tournent à l'avantage des Iséroises qui signent un 4 à 1 certes insuffisant pour leur donner la victoire mais qui vient récompenser leurs efforts. Victoire pour les Sanfloraines, 24 à 19.

Rendez-vous samedi 14 novembre au complexe sportif

intercommunal. À 16 h 30, les moins de 18 ans féminines recevront le Clermont-Communauté, le troisième contre le premier avec l'impérieuse nécessité de victoire pour les jeunes sanfloraines.

À 18 h 30, ce sera au tour des garçons de l'équipe fanion de National 3 de fouler le parquet. Ils seront opposés aux licenciés de Firminy Vallée de l'Ondaine. Enfin, à 20 h 45, les filles de National 3, cinquièmes, joueront contre celles du Drôme handball Bourg-de-Péage, quatrième.

### Le programme

Samedi 7 novembre, complexe sportif intercommunal : 15 heures, championnat départemental moins de 11 ans, SFHB (2)-Mauris ; 16 h 30, championnat départemental moins de 11 ans, SFHB (1)-Mauris ; 18 h 30, championnat départemental moins de 18 ans masculins, SFHB-Ambert. Dimanche 8 novembre, complexe sportif intercommunal : 12 heures, championnat départemental moins de 13 ans masculins, SFHB(2)-Mauriac ; 14 h 30, championnat honneur départemental plus de 16 ans masculins, SFHB-Montsalvy. Gymnase de Besserette : 14 heures, championnat départemental moins de 15 ans masculins, SFHB (1)-Aubière ; 16 heures, championnat départemental moins de 15 ans masculins, SFHB (2)-Romagnat.

## VALLÉE DE CHEYLADE

### Réunion sur la nouvelle organisation territoriale

C'est à l'initiative de Christophe Raynal, maire de Cheylade, que Bernard Delcros, sénateur du Cantal, est venu à la rencontre des maires et conseillers municipaux du Claux, de Saint-Hippolyte, d'Apchon et de Cheylade pour échanger sur la nouvelle organisation territoriale. Objectif : rappeler les grandes étapes à venir, répondre aux questions pour faire avancer la réflexion, encourager les élus à être acteurs de ces changements. Près d'une trentaine d'élus de la vallée ont répondu à l'invitation de Christophe Raynal pour échanger avec le sénateur.

De nombreuses questions ont ainsi fusé tout particulièrement autour du périmètre des communautés de communes et de la représentation des petites communes dans de futures intercommunalités agrandies et dotées de compétences élargies.

### "Se projeter dans l'avenir"

Le 30 mars, le préfet aura arrêté la nouvelle carte de l'intercommunalité dans le Cantal qui s'appliquera au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les élus devront délibérer au plus tard le 27 novembre pour donner leur avis sur ce schéma qui prévoit la fusion des 17 communautés de communes en six grandes intercommunalités, deux par arrondissement. Les quatre communes présentes à cette réunion intégreront la nouvelle communauté de communes regroupant le pays de Gentiane et Sumène Artense, ce qui a suscité



Les élus de Cheylade, Le Claux, Apchon et Saint-Hippolyte réunis autour de la table pour échanger avec le sénateur Bernard Delcros.

de nombreux échanges de la part des participants. "La question n'est plus de savoir si ce changement d'échelle est une bonne chose ou pas. La loi est votée et nous devons l'appliquer", a expliqué Bernard Delcros. "La question aujourd'hui est de bien analyser la situation et d'être en capacité de se projeter dans l'avenir car le bassin de vie d'aujourd'hui ne sera pas forcément celui de demain", a ajouté Christophe Raynal.

### Quelle place pour les petites communes ?

Autre sujet d'inquiétude : l'avenir des petites communes, la nécessité de maintenir un échelon de proximité dans un contexte où les communautés de communes vont agrandir leur périmètre, élargir leur champ de

compétences et augmenter le nombre d'élus dans la prise de décisions. Pour le sénateur, la création de communes nouvelles sur la base du volontariat peut être une solution dans certains cas. Et d'ajouter que les fonds européens pour la période 2015-2021 n'ont jamais été aussi favorables à l'Auvergne (1). De même, la création des contrats territoriaux de développement rural, défendue au Sénat par Bernard Delcros et votée le 22 octobre, pourrait aussi être "une belle avancée pour les territoires". Son application est aujourd'hui conditionnée par le vote à l'Assemblée nationale.

(1) L'enveloppe Leader est par exemple multipliée par trois avec la possibilité de décrocher un bonus de 20 % pour les territoires les plus dynamiques.

## Bloc note

### Caf

- **Allanche** : en visio-accueil, mardi 10 novembre de 10 heures à 12 heures, à la maison des services, agence postale intercommunale, rue des Forgerons.

## SAINT-BONNET-DE-CONDAT

### DÉCÈS

À Riom-ès-Montagnes, d'Antoine Serre dit Gaby, survenu à l'âge de 99 ans. Il était le frère d'Hélène Serre. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Bonnet-de-Condât le mercredi 21 octobre suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

## SKI

### Assemblée générale du ski club du Lioran



L'assemblée générale du ski club du Lioran se tiendra samedi 14 novembre à 14 h 30, salle de la mairie de Laveissière.